Un produit labellisé Nordic Swan, Qu'est-ce que cela signifie ?

1 Un produit d'hygiène Nordic Swan a un impact environnemental faible comparé aux mêmes produits de sa catégorie.

Répond à des critères environnementaux stricts sur les matières utilisées et sur les procédés de fabrication

Les impuretés (résidus, polluants, contaminants etc.) pouvant être générées lors de la fabrication (y compris des matières premières) sont soumises à un quota très strict et **ne peuvent excéder 0,01% du poids total du produit.**

poids moyen **93g**

Notre site de production : **-62%** d'émissions de CO^2 depuis 2009.

La consommation énergétique et les émissions de CO2 générées par la production sont soumises à des seuils règlementés.

Pour exemple, sur la cellulose l'indice est exprimé en KWh/ADT et kg CO^2/ADT (tonnes séchées à l'air libre).

Notre site de production : **100% électricité verte** et **-15%** consommation énergétique depuis 2010.

82 espèces d'arbres interdites (espèces menacées ou provenant de forêts à haute valeur de conservation et de zones où la corruption est répandue).

En moyenne 50 à 60% du poids

Fibres de cellulose : **un minimum de 30%** de matière doit être certifiée FSC/PEFC et le reste doit provenir de productions soumises aux régimes de contrôle FSC/PEFC.

Sélectionne des produits sûrs grâce à des exigences chimiques strictes

211 substances interdites au 20 janvier 2021

Le produit doit être conforme aux exigences fixées par la norme REACH, notamment sur la liste des substances chimiques interdites CMR(cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques).

Les parfums ou autres senteurs (huiles essentielles et extraits de plantes), crèmes et lotions hydratantes sont interdits.

Pas de blanchiment à base de gaz chloré, d'agents de blanchiment optiques, ou de produits fluorés.

L'usage de principes actifs (fonctions supplémentaires dans le cadre du soin) et autres agents antibactériens dans le produit est interdit.

Favorise les matières renouvelables pour les produits et les matières recyclées pour les emballages

Les emballages doivent contenir au moins 20% de matières renouvelables et/ou recyclées.

Nos sachets contiennent **jusqu'à 30%** de matières plastiques recyclées.

Nos cartons contiennent **un minimum de 50%** de matières recyclées et 100% sont soumis aux régimes de contrôle FSC/PEFC.

Le produit ne doit pas contenir de matières recyclées (à l'exception du plastique) pour des raisons de traçabilité.

Les matières recyclées sont soumises aux mêmes exigences chimiques.

Le produit doit avoir **au moins 50% de son poids** conçu à partir de matières renouvelables.

2 Lorsque que vous choisissez un produit d'hygiène avec l'écolabel Nordic Swan, vous pouvez être sûr que le produit que vous avez choisi est parmi les plus performants de sa catégorie !

La qualité du produit doit être au moins équivalente aux autres produits du marché

La performance doit être prouvée par des tests (laboratoires et/ou comparatifs et/ou tests consommateurs).

Les tests d'absorptions et effet garde-au-sec sont obligatoires.

L'organisme en charge de l'Ecolabel contrôle, approuve et veille

L'organisme récupère l'ensemble du dossier technique, procède à une inspection sur site et approuve la license.

Licence à renouveler tous les 3 ans.

L'organisme peut décider pendant la durée de la licence de veiller à la conformité des produits à travers une visite sur site ou un échantillonnage dans le circuit de distribution pour tests.

non conformité = licence retirée et frais à la charge du fabricant.

Les produits d'hygiène de la gamme incontinence Abena ont été les premiers à être écolabellisés Nordic Swan et le sont depuis plus de 20 ans maintenant !

A ce jour, 60 % de notre gamme de protections d'incontinence est écolabellisée.

Pour une meilleure qualité de vie - BECAUSE WE CARE